

**REGISTRE
DES DELIBERATIONS DU
CONSEIL MUNICIPAL**

Envoyé en préfecture le 15/10/2025

Reçu en préfecture le 15/10/2025

Publié le

ID : 033-213304850-20250603-DE2025_06_04-DE

S. LOU

L'an deux mille vingt-cinq, le trois juin à dix-huit heures, le Conseil Municipal de la commune de Sainte-Terre, dûment convoqué, à la salle du Conseil municipal sous la présidence de Madame ALFONSO-CHARIOL, Maire.

Date de convocation : 23 mai 2025

**Nombre de
Membres**

En exercice : 19

Présents : 13

Absents excusés : 3

Absent : 3

Présents : MM. ALFONSO-CHARIOL, BIHR, CANTE, CANTIN, FONMARTY, GRANEREAU, GUÉ, LERUTH, LOREAU, MICHEL, MOULIERAC, ROSSI, UGOLINI.

- **Absents excusés** :-MM. CURELY, DURAND, LAGUILLO. Mme CURELY a donné pouvoir à Mme ALFONSO-CHARIOL
- M. LAGUILLO a donné pouvoir à Mme GUE
- M. DURAND a donné pouvoir à Mme ROSSI

Absents non excusés : MM. BAILLEUX, DUPONT, PONS-COUPEL.

Secrétaire de séance : Fabrice MICHEL

Délibération n° 2025.06.04

Objet : Tarifs communaux – Rentrée scolaire 2025/2026

Madame la Maire propose aux membres du Conseil Municipal de réviser les tarifs municipaux pour la rentrée scolaire 2025/2026.

Une augmentation de 2 % est proposée pour les frais du périscolaire.

		BRT	CAF/MSA	BRT	CAF/MSA
1	QF <400	0,70	1,87	0,98	2,53
2	400 ≤ QF <600	0,80	2,01	1,12	2,72
3	600 ≤ QF <800	0,90	2,15	1,26	2,92
4	800 ≤ QF <1000	1,00	2,29	1,41	3,11
5	1000 ≤ QF <1200	1,10	2,43	1,55	3,30
6	1200 ≤ QF <1400	1,20	2,57	1,69	3,50
7	QF ≥ 1400	1,30	2,71	1,83	3,69
					2,51

Les tarifs annuels de Sainte-Terre Bouge sont fixés :

Adultes : 80 € par an

Enfants : 38 € par an

Stages : 18 € / jour soit 9 € / demi-journée.